



TARIFS ET MODES DE RÈGLEMENT

TARIFS ÉLÈVES INSTRUMENTISTES ET ENSEMBLES 2023 – 2024

Tarifs annuels, possibilité de paiement trimestriel ou mensuel

Nombre d'élèves par famille	Tarifs dégressifs (Réduction annuelle)	Communes de la Communauté de Communes		Communes hors Communauté de Communes	
		Enfants	Adultes	Enfants	Adultes
1 ^{er} élève	- €	345 €	390 €	390 €	435 €
2 ^{ème} élève	24 €	321 €	366 €	366 €	411 €
3 ^{ème} élève	45 €	300 €	345 €	345 €	390 €
4 ^{ème} élève	75 €	270 €	315 €	315 €	360 €
5 ^{ème} élève	105 €	240 €	285 €	285 €	330 €

Les élèves instrumentistes bénéficient de la gratuité des cours de formation musicale (Solfège) et des orchestres

ATELIERS et ORCHESTRES	TARIFS À L'ANNÉE	CHORALE ou ATELIER CHANT	TARIFS À L'ANNÉE
ÉVEIL MUSICAL (à partir de 3 ans)	135 €	CHORALE ADULTES Inscrit instrument Non inscrit instrument	78 € 156 €
ATELIER SOLFÈGE Inscrit instrument Non inscrit instrument	GRATUIT 135 €		
ORCHESTRE JUNIOR ORCHESTRE SENIOR ATELIER JAZZ (instrumentistes ou autres ensembles)	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	CHORALE ENFANTS Inscrit instrument Non inscrit instrument	69 € 135 €
ATELIER DE PERCUSSIONS Inscrit instrument	69 €	COMPO MAO	GRATUIT

- ♫ **Par chèque** bancaire à l'ordre du **Trésor Public**, à déposer dans la boîte aux lettres de la porte du bureau de Saint-Ambroix, en précisant **le nom et prénom de l'élève et le numéro de facture** ou par voie postale ou à l'adresse suivante :

Communauté de Communes de Cèze Cévennes/ École de Musique Sol en Cèze
120 Route d'Uzès Prolongée
30500 Saint – Ambroix

Par chèque ANCV

- ♫ **En ligne** dans le menu *Administration > Comptabilité de votre espace DUONET* accessible à l'adresse suivante : <https://monespace.duonet.fr> Votre identifiant et votre mot de passe vous sera communiqué sur la facture que vous recevrez.
- ♫ **En espèce** sur rendez-vous (04.66.83.98.87 ou 04.66.24.31.71)
- ♫ **Aides communales** : Certaines communes proposent une aide aux activités musicales. Renseignements sur les modalités auprès des mairies.

Attention : les professeurs ne sont pas habilités à percevoir les règlements.

Communauté de Communes de Cèze Cévennes – École de Musique Sol en Cèze
 120 route d'Uzès prolongée – 30500 Saint – Ambroix

☎ : 04.66.24.31.71 – 04.66.83.98.87 ✉ : ecoledemusiquesolenceze@ceze-cevennes.fr